



plainte pour tentative de vol

Par **rasemoket**, le **25/11/2010** à **14:54**

bonjour,
je suis accusée d'une tentative de vol
les produits sont restés au magasin
ça fait quatre fois que je suis convoquée au commissariat de police
j'ai déjà eu deux confrontations
est ce normal car lors des dernières convocations je leur ai dit que je n'avais rien ajouté
est ce normal
et que puis je faire
et qu'est ce que je risque au niveau pénal
dans l'attente de vous lire
cordialement

Par **nanou91**, le **07/12/2010** à **21:18**

Bonsoir,
Je suis dans le meme cas que vous !
aujourd'hui il m'est arrivé quelque chose de pas vraiment drôle. Mon cdd s'arrête ce soir a 20h et j'ai fais une bêtise! 2h avant la fin de mon travail j'ai été prise " en flagrant délie de vol"
j'ai essayer de volé un jeans (60€) dans le magasin où je travaillé, mon patron ma demandé de quitté immédiatement l'établissement et je ne sais pas s'il a considéré ça comme un licenciement pour faute grave ou pas sachant que mon cdd se terminé 2h plus tard, et je me demande s'il peut porter plainte contre moi pour vol sachant qu'il n'y a pas vraiment eu vol comme mon patron a récupéré le jeans et ma demandé de partir (j'ai même proposé de lui payé, il n'a pas voulu!) ou s'il peut porter plainte contre moi pour "tentative de vol" et dans ce cas là a quoi je peux m'attendre ?! Merci de me répondre rapidement.